

Montmartre

La vie au



EDITORIAL

NUMERO 58 - JUIN 2018

Humaniser son temps

Par Marcel Poirier, Assomptionniste

Chers lecteurs,
Chères lectrices,

Les journées allongent, l'été approche. Enfin ! Il sera d'autant plus apprécié que l'hiver et le printemps se sont montrés capricieux et changeants.

Les activités ralentissent. Profitons-en pour prendre du recul face à nos occupations ; briser le cycle des habitudes et, qui sait, renouveler certaines manières de travailler et de vivre.

Temps idéal pour soigner nos relations et prendre du temps bienfaisant avec notre entourage. Écouter et voir ce que vivent nos proches : partager leurs joies et leurs peines. Les conversations informelles nous en apprennent souvent beaucoup sur les personnes que nous côtoyons.

La température plus douce favorise les activités extérieures, bonnes pour nous remettre physiquement en forme. «Mens sana in corpore sano» affirmaient les Anciens. «Un esprit sain dans un corps sain». Sage conseil, trop souvent oublié. L'exercice physique favorise l'équilibre mental.

Nous entendrons parler d'élections. Furent déjà les promesses qui, à ce qu'il semble, corrigeront la plupart des maux dont souffre notre société.

Une belle occasion d'échanger, de partager sur les véritables aspirations et les enjeux souvent trop oubliés pour une qualité de vie qui profite également aux populations les plus démunies.

Et puis, un peu de repos. Calmer notre propension à «faire» plutôt qu'à «être». Nous «débrancher» des médias et réseaux sociaux pour nous «rebrancher» avec soi-même. Nous procurer un livre et pourquoi pas une vie de saint ou un essai sur la spiritualité ?

Admirer la nature, contempler un beau paysage, sont autant d'activités qui viennent nourrir notre prière. Autant de raisons pour rendre grâce pour tous les bienfaits dont nous profitons. Apprécier notre situation de privilégiés dans un monde où la paix et la sécurité se font rares.

DANS CE NUMERO

Éditorial

Charte des droits et vivre ensemble

Mai 68 au Québec: Une contestation étudiante originale

La femme qui perdait beaucoup de sang

Je me souviens et je remercie

Varia

Coup de cœur

Livres en vedette

www.lemontmartre.ca
1669-1679, ch. Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 1G5



Louis-Philippe Lampron

Charte des droits et vivre ensemble

Le 24 avril, Louis-Philippe Lampron a prononcé au Montmartre une conférence intitulée «Charte des droits et vivre ensemble». Avocat et professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval, spécialiste du droit des droits et libertés de la personne, et aussi vulgarisateur talentueux, le conférencier s'est penché sur la manière dont le droit permet d'arbitrer les situations dans lesquelles des droits de la personne reconnus juridiquement entrent en conflit. Par exemple, comment procéder lorsque la liberté de religion d'une mère, témoin de Jéhovah, de refuser de consentir à une transfusion sanguine entre en conflit avec le droit de son enfant à la vie et à la sécurité de sa personne ?

D'emblée, il faut savoir qu'en droit canadien, il n'est pas suffisant qu'il y ait atteinte à un droit garanti pour conclure à sa violation. Encore faut-il que cette atteinte ne puisse pas être justifiée à la lumière d'un objectif sociétal réel et urgent. Ainsi, la transfusion sanguine, qui porte atteinte à la liberté de religion de la mère, est justifiée, étant donné l'objectif réel et urgent de sauver la vie du jeune enfant.

En matière de liberté de conscience et de religion, l'individu bénéficie d'une sphère d'autonomie très importante, mais cette protection peut



Participants à la Conférence

Le vivre ensemble devient possible lorsque toutes les parties impliquées cherchent de bonne foi des moyens raisonnables pour réduire l'écart qui les sépare.

être restreinte en cas de conflit avec d'autres droits. Des accommodements raisonnables peuvent être mis sur pied pour limiter et, en même temps, légitimer des restrictions à la liberté de conscience et de religion. Par exemple, imposer à la victime présumée d'une agression sexuelle d'enlever son niqab et de témoigner à visage découvert porte atteinte à sa liberté de religion. En même temps, lui permettre de témoigner en conservant le niqab enfreint le droit de l'accusé de présenter une défense pleine et entière. Dans le but d'arbitrer ce conflit, certaines

mesures peuvent être convenues pour conserver le droit de l'accusé à un procès équitable, sans toutefois restreindre indûment la liberté de religion du témoin. Par exemple, une déposition faite à visage découvert au moyen d'un système de télévision en circuit fermé ou derrière un écran peut être envisagée.

Nous retenons de cette présentation bien plus riche que ce bref compte rendu que le vivre ensemble devient possible lorsque toutes les parties impliquées cherchent de bonne foi des moyens raisonnables pour réduire l'écart qui les sépare au lieu de camper chacune sur son droit et, de là, crier à l'injustice.

Monica Popescu

Jean-Philippe
Warren

L'auteur est professeur de sociologie à l'Université Concordia

Mai 68 au Québec : une contestation étudiante originale

Pour quiconque se penche sur les révoltes étudiantes ayant ébranlé l'ensemble des pays industrialisés à la fin des années 1960, un fait surprend : il semble que le Québec soit le seul endroit où la mémoire des protestations étudiantes soit généralement heureuse. Recyclée dans la rhétorique de la Révolution tranquille, cette mémoire s'est insérée directement dans le mythe de « l'entrée dans la modernité » de la société québécoise, jusqu'à en constituer un épisode fondateur (Madeleine Gautier). Ce constat serait impensable en France, où Mai 68 a toujours servi à la fois de point de ralliement et de repoussoir. Comment expliquer ces différences ?

On peut commencer par noter que les conséquences immédiates de la révolte étudiante sont fortement contrastées selon les pays et les régions. En France, les révoltes de 1968 furent suivies par le règne de

Georges Pompidou et, aux États-Unis, par celui de Richard Nixon. Il est vrai qu'au Québec, le Parti québécois ne fit pas mieux que 23 % à l'élection d'avril 1970, mais ce score peu élevé n'avait rien pour décourager les militants qui y virent les signes précurseurs du triomphe imminent de leurs aspirations, un sentiment bien capté par la déclaration de René Lévesque : « C'est une défaite qui a l'air d'une victoire ! » Six ans plus tard, le Parti québécois était au pouvoir.

Il semble que le Québec soit le seul endroit où la mémoire des protestations étudiantes soit généralement heureuse.

Plus profondément, il faut souligner que, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, il existait au Québec des passerelles manifestes entre les regroupements étudiants et les élites politiques. Pour s'en tenir à d'anciens membres de l'Union générale des étudiants québécois (UGEQ), on peut citer les noms de Bernard Landry, Pie-

rré Marois, Claude Charron, Pierre-Marc Johnson, Jacques Girard, Pierre Le François, Robert Tessier, Louise Harel et Denis de Belleval, qui furent tous ministres ou leaders influents du premier gouvernement du Parti québécois.

Ce compagnonnage s'explique par le fait qu'au Québec, la révolte étudiante de 1968 s'inscrivait dans le sillon de la Révolution tranquille et prolongeait donc, contrairement à la situation de blocage en France ou de repli conservateur aux États-Unis, une période de profonds bouleversements sociaux, culturels et politiques. Les jeunes Québécois qui revendiquaient tapageusement des changements à la fin des années 1960 avaient l'impression de se situer en continuité plus ou moins directe avec une décennie de réformes. Lorsqu'ils occupèrent les locaux des établissements scolaires, en octobre 1968, ils reprirent spontanément le slo-

gan « maîtres chez nous » qui avait été celui du Parti libéral lors de l'élection de 1962.

Pour donner une idée des contextes différents dans lesquels se déroulaient les contestations étudiantes, il suffit de rappeler, assez ironiquement d'ailleurs, que le général de Gaulle était porté aux nues au Québec après avoir déclaré, du haut du balcon de l'hôtel de ville de la métropole, en juillet 1967, son célèbre « Vive le Québec libre ! ». En France, au contraire, la contestation de la figure autoritaire et paternaliste du général servait de dénominateur commun aux mouvements de contestation. Aux États-Unis, l'opposition à la guerre du Vietnam unissait la frange la plus radicale de la jeunesse dans une même détestation de l'*establishment* militaire, politique et industriel.

Pendant qu'une confrontation brutale mettait face à face les leaders étudiants et les élites traditionnelles en France et aux États-Unis, les « sixties » britanniques se déroulaient dans une certaine apathie. Des personnalités comme John Lennon et Pete Townshend s'intéressaient peu aux questions politiques et les campus anglais ne furent guère ébranlés par le vent de changement qui soufflait sur l'Occident. De manière révélatrice, la chanson *Street Fighting Man* des Rolling Stones, au titre pourtant en apparence revendicateur, affirme : « Eh bien, que peut faire un jeune homme, à part chanter dans un groupe de rock 'n' roll ? La ville de Londres est endormie et il n'y a pas de place pour celui qui veut combattre dans la rue. »

Contrairement aux pouvoirs français ou américain, qui se raidissaient, et au pouvoir britannique, qui semblait indifférent, le pouvoir politique québécois donnait l'impression de s'ouvrir aux revendications des jeunes. À l'été 1968, la campagne de Pierre Elliott Trudeau pour une « société juste » enflammait les passions et, sur la scène provinciale, les espoirs de construire une société alternative ne paraissaient pas illusoire. La chanson fétiche du Parti québécois en 1970 n'était-elle pas *C'est le début d'un temps nouveau*, avec ses paroles pleines d'optimisme telles « la terre est à l'année zéro » ?

C'est ainsi que, bien loin du sentiment d'échec qui prévaut aujourd'hui en France ou du sentiment d'inachèvement qui domine aux États-Unis, les années 1968 peuvent incarner dans l'imaginaire québécois une période de contestation heureuse. Ce n'est qu'un début, semblent nous souffler à l'oreille ces « années de braise », continuons le combat !

Cet article est paru dans la revue *Relations* (no 796, mi-juin 2018) que nous remercions de nous avoir accordé le droit de le publier dans ce bulletin.



Charlotte Plante a fait des études en psychopédagogie, en théologie et en administration publique. Elle a fait carrière dans le domaine de l'éducation, occupant, en alternance, diverses responsabilités en pastorale et dans les institutions d'enseignement.

La femme qui perdait beaucoup de sang



On dit qu'Il était aujourd'hui
À l'autre extrémité du lac,
Qu'il traverse cet après-midi.
Voici, déjà, venir sa barque.

Plus vite que je le pensais,
Je ne suis pas tout à fait prête,
Mais je serai si libre après.
Il ne faut pas que je m'arrête

Je lui dirai ce que je vis :
Nombre d'années interminables,
De très grandes hémorragies,
Une maladie incurable.

Et qu'au-dedans, c'est pire encore :
Le sentiment d'être un rejet,
Victime de mon propre corps,
N'être que du sang désormais.

Une femme qui n'est pas une mère,
Ou qui ne peut le devenir,
Selon ce qu'en disent nos pères,
Est une impure, on doit la fuir.

On se défend de m'approcher,
Je suis une femme interdite.
On me dit de ne rien toucher,
Dieu lui-même m'aurait maudite.

C'est mon histoire, je me la dis
Pour pouvoir la dire à Jésus.
J'ai bon espoir d'être guérie,
Il verra bien : je n'en peux plus.

En fait le pire, c'est de m'y rendre
Sans qu'on m'en interdise l'accès.
Mais je vois que la foule est grande,
C'est là ma chance, et je le sais.

Je peux m'avancer discrètement,
M'approcher de plus en plus près,
Tirer un peu son vêtement,
Ce seul toucher-là suffirait.

Je tends le bras, j'étire ma main.
La foule n'a d'yeux que pour Lui.
Du bout des doigts, je l'ai atteint :
S'arrête mon hémorragie !

Au même moment, une étrange
question :
Qui m'a touché ? demande Jésus.
Pour les proches, question dérision,
La foule le pousse tant et plus !

Mais Il sait qu'un contact unique
Tira une force de Lui.
Avec un courage pudique,
Moi, j'admets ce qui s'est produit.

Je me jette en pleurs à ses pieds,
Je Lui décris toute ma vie,
La réclusion dont j'ai assez,
L'intégrité dont j'ai envie.

Son regard rencontre le mien,
Des yeux tristes pourtant heureux,
À la fois proches et lointains,
Tendres et miséricordieux.

Il reconnaît ouvertement
La foi qui m'a conduite à Lui.
Je reconnais secrètement
Qu'Il m'a fait naître à qui je suis.

Ce poème est extrait du livre de Charlotte Plante intitulé *Les femmes dans la vie de Jésus. Des confidences à haute voix.*

Je me souviens et je remercie



Frère Pierre-Jean Genest

Le lundi de pâques, 2 avril 2018, la communauté assomptionniste du Montmartre célébrait les quatre-vingt-douze ans de présence des Sœurs de sainte Jeanne d'Arc (SJA) et soulignait, non sans regret, leur départ définitif. À cette occasion, le frère Pierre-Jean Genest a fait part de précieux souvenirs de son expérience de vie auprès des sœurs. Il remerciait ainsi de ce qu'elles ont été pour lui et pour la communauté. Voici un extrait de son hommage aux religieuses qui nous quittent.

J'ai connu les Sœurs de sainte Jeanne d'Arc lorsque je suis entré au Noviciat. J'ai toujours gardé un excellent souvenir de celles qui sont passées au Montmartre.

Je pense à Sœur Fabien. Elle était une femme toute de cœur et pleine d'affection pour les Assomptionnistes et pour le Père Marie-Clément.

Un jour notre supérieur provincial me demande de confectionner notre costume assomptionniste. Je me suis tourné vers sœur Marie-Hélène qui a accepté de me montrer comment ça se fait. Elle fut patiente et toujours souriante. Un jour que je lui rappelais la chose, elle me dit : «Tu étais un bon élève.» Grâce à elle, j'ai pu confectionner plus de 300 habits religieux pour nos frères de Québec, de Rome, de la France et des États-Unis. Vous comprendrez que je lui dois une éternelle reconnaissance.

J'aimerais nommer la sœur ou la Mère Joséphine que je garde dans ma mémoire du cœur. Elle fut une femme au cœur d'or et affectueuse de l'Assomption. Grâce à elle, les religieuses ont beau-

coup aidé à faire fonctionner l'imprimerie du Montmartre.

Sœur Noëlla fut pour nous et pour les laïcs assomptionnistes une femme de pastorale, de l'écoute et une cuisinière hors pair. Elle était reconnue comme femme de prière et de vie religieuse réussie.

Sœur Agathe, pour sa part, a vécu avec nous pendant 10 ans. Elle passait en faisant le bien avec beaucoup de facilité et d'entregent. Marie-Thérèse nous a bien amusés avec ses roulements de «rrrrrr». Irène, de son côté, est celle qui a fermé la Lorraine du Montmartre.

Je ne saurai nommer toutes les religieuses que j'ai connues. Je veux exprimer ma reconnaissance envers toutes les sœurs qui ont œuvré au Montmartre et toutes celles qui sont occasionnellement venues porter secours. Vous avez toutes été pour nous des bienfaitrices, des femmes de cœur et de prière, des Sœurs en l'Assomption.



Le Monde @ssomptionniste

Nouveau supérieur provincial en province d'Afrique

Une bonne et récente nouvelle pour l'Assomption Africaine est sans doute la nomination du nouveau Provincial, le Père Yves Kaghoma Nzuva qui succède au Père Protais Kabila Kalondo.



De gauche à droite: P. Protais et P. Yves

Très attendue, cette nomination a été publiée le 14 mai 2018, alors que l'Église célébrait la fête de Saint Mathias, apôtre du Seigneur, élu pour compléter le collège des Douze après le départ de Judas. Nous félicitons le Père Protais Kabila Kalondo pour le dévouement dont il a fait preuve dans son rôle d'animation et d'organisation de la Province d'Afrique pendant 6 ans. Au Provincial entrant, le Père Yves Kaghoma Nzuva, nous souhaitons un fructueux service dédié à la cause de l'Assomption, en fidélité à l'esprit du fondateur, le Vénérable Père Emmanuel D'Alzon.

Fr. Dieudonné Katembo Tsongo

Ont visité la communauté



De gauche à droite: Francesco, Dimitri et P. Vincent Cabanac



Testez vos connaissances !

Les réponses se trouvent quelque part dans cette publication.

1. Les co-fondateurs des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc (SJA) furent:
 - a) Père Emmanuel d'Alzon et Sœur Jeanne d'Arc Samson;
 - b) Père Marie-Clément Staub et Sœur Jeanne du Sacré-Cœur (née Céline Benoit);
 - c) les Pères Emmanuel d'Alzon et Marie-Clément Staub.
2. Les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc ont vu le jour à:
 - a) Worcestershire, Angleterre;
 - b) Nîmes, France;
 - c) Worcester, Massachusetts, États-Unis.
3. La mission des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc est:
 - a) de représenter le Montmartre à l'étranger;
 - b) l'apostolat aux services des prêtres et des paroisses.

Votre résultat: /3

Selon vous, votre résultat est :



Vert : Excellent ! Mais je devrais quand même aller et participer aux activités du Montmartre.

Jaune et Rouge : Je dois vraiment aller plus souvent aux activités du Montmartre... et y participer!

www.assomption.org

Coin de sagesse

«C'est toujours dans la tranquillité que l'on réalise le véritable vœu de la rencontre avec soi-même, la rencontre tant recherchée de soi avec son âme.»

Serge Bouchard

«Les parfums des fleurs sont les paroles d'un autre monde.»

Christian Bobin

VARIA



Des nouvelles d'Alexandre Baudet

Depuis le lundi 29 février 2016, le père Alexandre Beaudet vit à l'infirmerie des Pères du Saint-Sacrement. Il se porte bien malgré son grand âge. D'ici le 16 juillet, il va célébrer son quatre-vingt-treizième anniversaire de naissance.



CETTE PUBLICATION



vieaumontmartre@
 lemontmartre.ca
 418-681-7357 poste 210

Vous avez des questions, des commentaires, des suggestions à propos de cette nouvelle publication du Montmartre ? N'hésitez pas à nous contacter.

REMERCIEMENT

L'équipe de *La vie au Montmartre* remercie ceux et celles qui ont participé à la rédaction et à la préparation de cette publication. Votre participation est toujours grandement appréciée.

LIBRAIRIE

Librairie du Montmartre

Livres en vedette

Coup de  de Ginette Noël

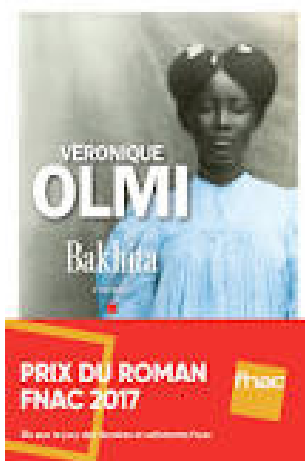
Véronique Olmi jouit d'une reconnaissance internationale. Elle a reçu de nombreux prix littéraires notamment pour *Bakhita* qui faisait aussi partie de la courte liste des finalistes pour l'obtention du prix Goncourt en 2017.

Dans ce roman, l'auteure raconte le parcours de Giuseppina (Joséphine) Bakhita (1869 - 1947) originaire du Soudan enlevée à sa famille à sept ans. Elle subira, par la suite, d'inévitables traitements qui la traumatiseront à tel point qu'elle en oubliera à jamais son patronyme.




Devenue seule au monde, elle sera vendue comme esclave. Un négrier lui attribuera le nom de Bakhita qui se traduit ironiquement par « la chanceuse ». Il s'avérera néanmoins prédestiné, car la vie de Bakhita sera, après une longue période d'afflictions, parsemée de rencontres qui lui permettront de recouvrer sa liberté et sa dignité en Italie. Elle deviendra religieuse canossienne et bénéficiera de la reconnaissance de ses pairs de son vivant. Lors de son décès, des foules se sont déplacées pendant deux jours pour la voir une dernière fois.

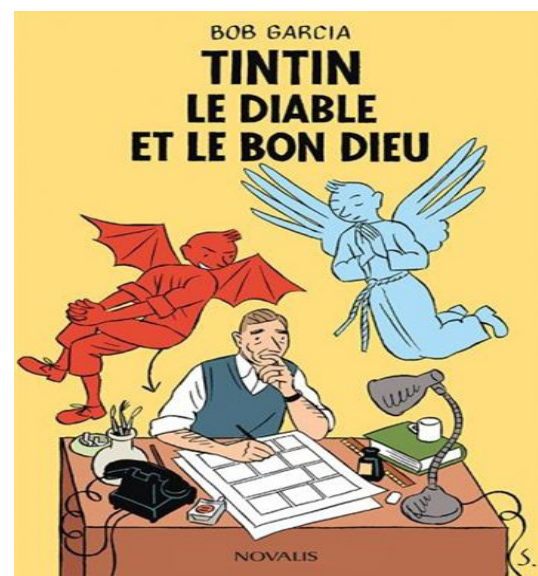
L'Église la reconnaît comme vénérable en 1978. En 1995 elle devient patronne du Soudan et Jean-Paul II la déclare sainte le 1er octobre 2000. Sa mémoire est célébrée le 8 février.

Ce roman inspiré d'une histoire véridique ne vous laissera pas insensible, il présente le pire et le meilleur de l'humanité.



La librairie du Montmartre est ouverte du Lundi au Vendredi de 12h00 à 16h00.

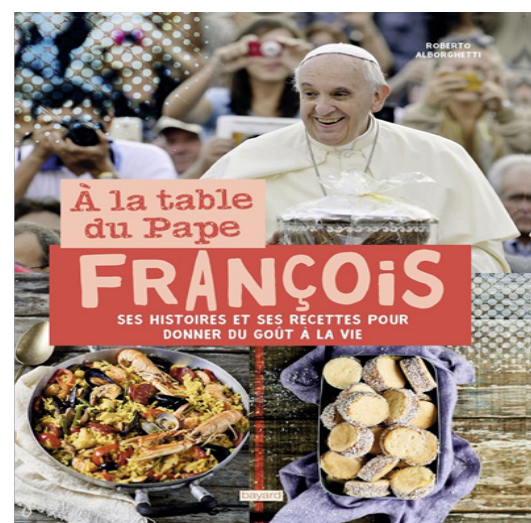
 Madame Chantal Rouette
 418-681-7357 poste302
 librairie@lemontmartre.ca



Bob Garcia, *Tintin le diable et le bon Dieu*, Montréal, Novalis, 2018, 248 pages.

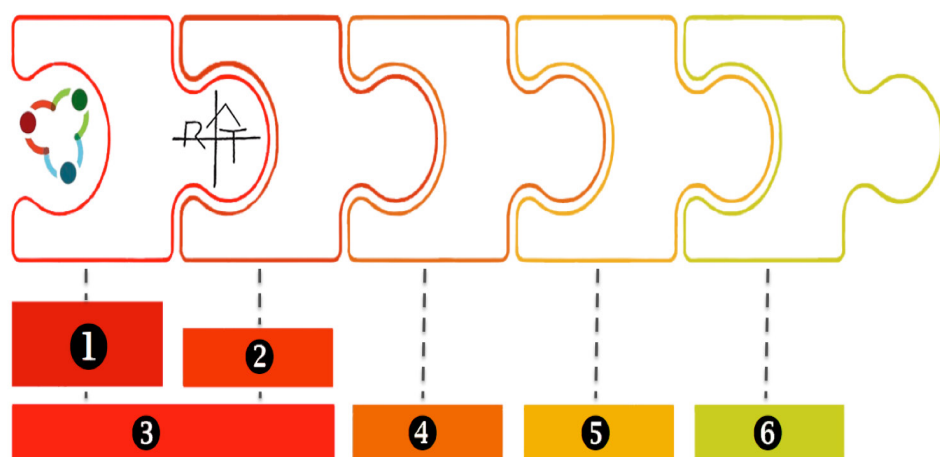


Florence Bosviel, *Et toi, grand-mère, en quoi tu crois ?*, Paris, Cerf, 2018, 160 pages.



Alberto Alborghetti, *À la table du Pape François*, Montréal, Novalis, 2018, 200 pages

Le MONTMARTRE en quelques mots



Le Montmartre fut fondé en 1925 par le Vénérable Père Marie-Clément Staub (1876-1936), assumptionniste.

1. Communauté du Sanctuaire : compte aujourd'hui sept religieux, frères et prêtres assumptionnistes.
2. Laïcs : hommes et femmes qui partagent la spiritualité et la mission de l'Assomption et engagés pour une même cause : l'avènement du Règne de Dieu.
3. Les Religieux et les Laïcs forment l'Alliance Laïcs-religieux.
4. Les Amis et Amies du Montmartre : personnes qui collaborent et qui soutiennent tangiblement la mission.
5. Le Sanctuaire : lieu de prière
6. Le Centre Culture et Foi : lieu de rencontre et de formation